****

Le 16 décembre 2021

**Commission Permanente de la Région Normandie**

**Hervé Morin, Président de la Région Normandie, a réuni, jeudi 16 décembre 2021, en visioconférence, la commission permanente de la Région Normandie, pour examiner plus de 150 dossiers.** **On peut notamment retenir :**

**DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :**

Au titre de sa politique de soutien aux entreprises normandes, la Région a décidé d’accorder les aides suivantes :

* **près de 1,9 million d’euros sous forme de prêt à taux nul au titre du dispositif** « **Impulsion Développement »** à 10 entreprises normandes, permettant d’envisager la création de 52 emplois ;
* **deux prêts à taux nul de 300 000 euros au titre du dispositif «** **Impulsion Environnement » (soit 600 000 euros au total)** afin de permettre à l’entreprise TRIO GAZ de Drosay (76) ainsi qu’à l’entreprise ITON ENERGIES de Marbois (27) de créer une unité de méthanisation en injection ;
* **des subventions pour un montant total de 122 378 euros au titre du dispositif « Impulsion Immobilier »,** à la société DESTAMPES EMBALLAGES de Bernouville (27) pour l’aménagement de bâtiments sur un site industriel en friche et à la SCI EDA de Landisacq (61) pour la construction d'un nouveau site dans la zone d'activité des Essards à St Georges des Groseillers pour le compte de la SARL DEMIR ;
* **870 000 euros de subventions au total, au titre du dispositif «** **Impulsion Innovation »,** pour soutenir les projets d’EUROAPI de Saint-Aubin-Lès-Elbeuf (76), DIDACTIC d’Étainhus (76) et LORMAUTO de Lisieux (14) ;
* **399 391 euros d’aides au titre du dispositif « Coup de Pouce » afin de soutenir la création ou la reprise de 73 TPE** de moins de 10 salariés ;
* **450 000 euros de prêts à taux nul et 42 929 euros de subventions au titre du dispositif « ARME »** (Anticipation Redressement et Mutations Economiques) à 9 entreprises en difficulté.

**- 159 entreprises accompagnées dans le cadre des partenariats entre la Région et Bpifrance ou et SIAGI**

Les élus régionaux ont pris acte du bilan des différents partenariats entre la Région et Bpifrance ou SIAGI.159 entreprises ont ainsi bénéficié de garanties, prêts à taux zéro, subventions ou avances remboursables, sur la période du 1er janvier 2021 au 30 septembre 2021, dans ce cadre (Fonds Régional de Garantie, Fonds Régional d’Innovation, PIA 3…). **Ces projets ont été cofinancés avec une participation de la Région à hauteur de 7,91 millions d’euros et une participation du FEDER de près de 2,8 millions d’euros**.

**ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, RECHERCHE ET NUMERIQUE** :

**- Près de 1 million d’euros pour soutenir la Recherche normande**

La Région entend soutenir l’excellence et l’attractivité des laboratoires de recherche normands. Dans ce cadre les aides suivantes ont été attribuées :

* **des subventions pour un montant total de 515 000 euros à l’Université de Caen Normandie et la COMUE Normandie Université au titre de l’aide aux** **projets de « Labels d’Excellence »**, permettant de structurer l’activité de recherche et d’accompagner les équipes vers un plus haut niveau d’ambition scientifique ;
* **des subventions pour un montant de 150 344,98 euros au titre du dispositif « RIN Recherche Tremplins »**, pour financer les projets de recherche à fort potentiel et à haut niveau d’ambition scientifique, projetant d’aboutir à une labellisation d’excellence, à une collaboration internationale ou permettant une valorisation socioéconomique ;
* **une subvention d’un montant de 40 000 euros à l’Université de Caen Normandie pour son projet de recherche en médecine générale ;**
* **225 656 euros de fonds FEDER pour soutenir le projet de recherche, porté par le Département de la Seine-Maritime et les équipes d'OBEPINE, visant au suivi des traces du virus SARS-CoV-2 dans les eaux usées de 11 stations d'épuration**.

**-Soutien au développement d’un département universitaire d’odontologie en Normandie**

Suite à l’annonce par le Gouvernement de la création de nouveaux sites universitaires de formation en odontologie à partir de 2022 dont Rouen et Caen, la Région a décidé d’accompagner l’Université de Caen par le biais d’une subvention d’un montant de 150 000 euros pour le financement d’un chargé de projet dédié au développement d’un département universitaire d’odontologie en Normandie pour 3 ans. La Normandie est l’une des 4 régions de France métropolitaine qui ne dispose pas, à ce jour, d’une faculté de chirurgie dentaire alors même qu’elle est l’une des régions les plus sous-dotées en chirurgiens-dentistes

**- Deux nouvelles structures labellisées « Espaces Publics Numériques Normandie »**

La Région met en place et coordonne un réseau d’« Espaces Publics Numériques » sur le territoire pour favoriser la diffusion d’une culture numérique auprès du grand public et faire face aux défis liés à la transformation numérique. Dans ce cadre, les élus régionaux ont décidé d’attribuer le label à l’EPN de la Médiathèque municipale de Cormelles le Royal (14) et à l’EPN Lezarts et le numérique de l’association Lezarts et les mots située à Saint Cyr de Salerne (27).

**FORMATION ET ORIENTATION :**

**-  Financement d’une base sur le port de Fécamp permettant de délivrer le CAEERS**

Le Certificat d’Aptitude à l’Exploitation des Embarcations et Radeaux de Sauvetage (CAEERS) est réglementairement requis pour l’obtention de brevets permettant l’exercice de différentes fonctions sur les navires et recouvre l’acquisition de compétences théoriques et pratiques pour le sauvetage en mer. Il fait donc partie du cursus des élèves des lycées Anita Conti à Fécamp et Daniel Rigolet à Cherbourg et qui se forment actuellement à Boulogne. Dans ce cadre, la Région a décidé de financer à hauteur de 240 000 euros la réalisation sur port de Fécamp des aménagements pour une base permettant de délivrer le CAEERS.

**-  265 183,90 euros pour accompagner la formation professionnelle des Normands**

Dans le cadre de sa politique en faveur de la formation professionnelle et de l’insertion vers l’emploi des Normands, la Région a décidé d’accorder les aides suivantes :

* **39 280 euros de subventions pour accompagner 31 personnes engagées dans une démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE)** ;
* **225 903,90 euros de subventions au titre du dispositif « Qualif Individuel »** pour la prise en charge des parcours de formation de 30 demandeurs d’emploi.

**- Soutien à l’investissement dans les CFA normands**

La Région a décidé d’attribuer **des subventions pour un montant total de 211 896,80 euros pour accompagner les investissements portés par les CFA normands** (travaux de réhabilitation ou de création de nouveaux locaux, acquisition de matériel pédagogique etc.).

**AMENAGEMENT DU TERRITOIRE :**

**- Label Parc d’activité Normandie responsable**

Suite à l’appel à manifestation d’intérêt lancé en juin 2021 par la Région, les élus régionaux ont décidé d’attribuer le label « Parc d’activité NORMANDIE  **R**e**S**ponsabl**E**» à 8 parcs d’activités. Ces parcs bénéficieront d’un accompagnement régional de cinq mois pour préciser leur démarche de labellisation.

**- Saint-Hilaire-du-Harcouët labelisé « Patrimoine de la Reconstruction en Normandie »**

Les élus régionaux ont décidé d’attribuer le label « Patrimoine de la Reconstruction en Normandie » à la commune de Saint-Hilaire-du-Harcouët.

La commune a été sélectionnée pour ce périmètre : le centre-ville cerné par la rue de Zierikzee et le boulevard de la Sélune au nord, la rue Thomas-Riffaudière au sud, la place Saint-Michel à l’ouest et le boulevard Victor-Hugo à l’est (présence de la 1ère maison reconstruite), au centre desquelles s'inscrivent les places Delaporte et de l'Hôtel de ville, et traversé par les artères principales de la commune à savoir les rue de Mortain, rue Waldeck-Rousseau et rue de Paris. S’ajoutent la cité Lebreton, les maisons d’urgence route d’Avranches et le lycée professionnel Claude Lehec rue Dauphiné.

**- Appel à projets « Renforcement de l’Attractivité des centres des villes reconstruites »**

Suite à l’Appel à projets « Renforcement de l’Attractivité des centres des villes reconstruites », 3 dossiers ont été retenus, mobilisant une enveloppe globale de 141 259 euros :

* la réhabilitation des parties communes de la copropriété IRP 75 située aux 4-2 et 10-12 rue des Martyrs et 117-119-125-133 rue Saint-Jean à Caen (14), portée par **CÔTE-OUEST IMMOBILIER**, KAPPA "LE VILLAGE DE L'IMMOBILIER", SYNDIC DE LA COPROPRIETE IRP 75,
* la réhabilitation des parties communes d'un immeuble en monopropriété situé 61 rue Torteron à Saint-Lô (50), portée par la **SCI LES QUATRE SAISONS,**
* la fermeture et la sécurisation d'une cour et réfection du sol de l'îlot 9B situé 1 avenue du Maréchal Leclerc à Yvetot (76), portée par **NEXITY LAMY, SYNDIC DE LA COPROPRIETE, ILOT 9B.**

**- Lutter contre la désertification médicale**

Dans le cadre de sa politique de lutte contre la désertification médicale, la Région soutient la réalisation des projets immobiliers de **Pôles de Santé** dans les zones déficitaires en offre de soins de premier recours.

A ce titre, les élus régionaux attribuent :

* une subvention de **250 000 euros à la Communauté de Communes Pré-bocage Intercom** pour la construction d’un PSLA sur la commune de Caumont sur Aure (14),
* une subvention de **62 599 euros en faveur de la commune de Sainte-Mère-Eglise** pour la construction du pôle de santé libéral et ambulatoire.

**- Plus de 1,5 million d’euros pour encourager la revitalisation urbaine**

Pour favoriser la rénovation urbaine en faveur des quartiers prioritaires, la Région attribue plus de 1,5 million d’euros, dont :

* 480 000 euros à la Ville du Havre pour la phase 1 de l’aménagement du secteur du Parc Viviani au Havre
* 720 000 euros à la Société Immobilière d’Economie Mixte d’Oissel et de la Région (SIEMOR) à Oissel pour la requalification des parties communes des bâtiments de la Résidence Saint-Julien à Oissel

**- Soutien à l’innovation dans les quartiers prioritaires**

Les élus régionaux ont décidé d’attribuer une enveloppe globale de **48 200 euros** au titre du dispositif **« Citéslab »** à :

* 15 000 euros à la Communauté d’Agglomération Evreux Portes de Normandie,
* 18 319 euros à la Ville d’Elbeuf,
* 15 093 euros à l’antenne du Havre/Fécamp de l’Association Positive Planet

« CitésLabs » est un service de proximité qui a pour but de favoriser la rencontre entre les publics issus des QPV et le réseau d’accompagnement à la création afin d’encourager l’entrepreneuriat. Il a pour objectif de faciliter le repérage des talents dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville, les assister dans la formulation et la préparation de leur projet entrepreneurial et à les informer sur l'accès à l’offre d’accompagnement en les orientant vers les dispositifs et acteurs de l’accompagnement, qu’ils soient porteurs de projet, créateurs ou entrepreneurs.

**TRANSPORTS :**

**- 136 929 euros pour développer les aménagements cyclables**

Dans le cadre de sa politique régionale menée pour le développement des modes de déplacements doux, la Région accorde :

**- 90 000 euros à la Communauté de Communes du Pays de Falaise pour les am**énagements d’une piste cyclable structurante à Falaise,

**- 46 929 euros à la Commune de Grainville sur Odon pour les a**ménagements d’une voie

mixte piéton et cycle le long de la rue de Fribourg et de la rue de la Libération à Grainville-Sur-Odon.

En outre, au titre du **dispositif REACT-EU**, la Région attribue **plus de 1,25 million d’euros à la Métropole Rouen Normandie** pour le financement d’aménagements cyclables sur le Boulevard de l’Europe à Rouen (plus de 1,26 million d’euros) et sur la liaison Boos-Franqueville Saint Pierre (888 000 euros).

**- Ligne ferroviaire Rouen-Evreux**

Les élus régionaux ont décidé d’allouer à SNCF Réseau 27 918 euros pour couvrir le besoin complémentaire lié à la convention d’étude sur le devenir de la ligne ferroviaire Rouen-Evreux.

**JEUNESSE ET SPORT** :

- «**Pass Monde » : Soutien à la mobilité internationale des jeunes normands**

Le dispositif « Pass Monde » permet de soutenir la mobilité internationale des jeunes normands (lycéens, étudiants, apprentis, stagiaires de la formation professionnelle…) dans le cadre de leur cursus de formation ou de projets personnels. Les élus régionaux ont décidé d’attribuer, dans ce cadre, des bourses à 171 jeunes normands pour un montant total de 146 360 euros.

**- Soutien aux événements sportifs**

La Région accompagne l’organisation de manifestations sportives nationales ou internationales en Normandie qui contribuent à la promotion de la discipline, à l’attractivité des territoires ainsi qu’au rayonnement de la Normandie. Dans ce cadre, les élus régionaux ont voté des subventions pour un montant total de 81 500 euros permettant l’organisation de 9 événements dans 7 disciplines.

**CULTURE, TOURISME ET PATRIMOINE :**

**- Soutien au projet de création d'un Centre de journalisme de guerre et de la liberté de la presse à Bayeux (14)**

Depuis 1994, la Ville de Bayeux, associée au Département du Calvados et à la Région Normandie, organise le Prix Bayeux Calvados-Normandie des correspondants de guerre.  La Ville de Bayeux et ses partenaires souhaitent aujourd'hui pérenniser leur engagement en faveur de la liberté de la presse en s'appuyant sur la création d'un lieu permanent, qui soit un centre de ressources accueillant les archives et les collections du Prix Bayeux, qui puisse apporter un éclairage sur le métier de reporter de guerre et les conflits dans le monde et qui pourrait être également un espace d'éducation aux médias. Ce centre prendrait place dans l'enceinte de l'ancien palais épiscopal situé Place de la Liberté.  **La Région a décidé d’attribuer à la Commune de Bayeux une subvention d’un montant de 300 000 euros pour accompagner le projet.**

**- 601 252 euros pour accompagner le projet de développement durable et de transformation numérique du Centre Juno Beach**

Lieu incontournable du tourisme mémoriel en Normandie, le Centre Juno Beach, a engagé une dynamique développer une activité plus respectueuse de l’environnement. Ce projet vise également le développement d'un ensemble d’outils numériques pour permettre au Centre d’améliorer les contenus du musée, l’accueil des visiteurs et plus globalement de son offre touristique. La Région a décidé d’accompagner ce projet à hauteur de 601 252 euros.

**-  Soutien au projet « Ornavik 2021-2025 »**

Depuis sa création en 2011, le parc Ornavik est progressivement devenu une référence régionale en matière de tourisme culturel autour des Xe et XIe siècles, époque de la naissance de la Normandie. Le projet « Ornavik 2021-2025 » prévoit de créer un nouvel équipement touristique qui proposera une offre de visite immersive et expérientielle liée à l’histoire des vikings. **Les élus régionaux ont approuvé le plan de financement prévisionnel du projet, dont le coût est estimé à plus de 10 millions d’euros et qui pourra faire l’objet d’une subvention FEDER de plus de 4,3 millions d’euros et d’une subvention régionale de 1,9 million d’euros**.

-

**DEVELOPPEMENT DURABLE :**

Dans le cadre de sa politique en faveur du développement durable du territoire, la Région a décidé d’attribuer les aides suivantes :

* **dans le cadre du Plan « Normandie Bâtiments Durables » :**
* **une subvention de 36 000 euros au titre du dispositif « IDEE Innovation »** pour accompagner la SCA Îlot Effel pour la restructuration d’une ancienne école en habitat participatif de 9 logements sur la commune de Malaunay (76) ;
* **269 770,87 euros de subventions au titre du dispositif « IDEE Action Rénovation énergétique des logements ».**
* **231 500 euros d’aides au titre du dispositif « IDEE action mobilité durable »**pour permettre à 131 Normands d’acquérir un véhicule électrique ;
* **plus de 1,16 million d’euros pour accompagner 8 projets de développement des énergies renouvelables en Normandie, dont 645 000 euros pour accompagner la création d'une unité de** **méthanisation collective à Marbois (27).**

Contact presse :

Charlotte Chanteloup – 06 42 08 11 68 – charlotte.chanteloup@normandie.fr

Laure Wattinne – 06 44 17 55 41 – laure.wattinne@normandie.fr